



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E96147** VALABLE JUSQU'AU **04/12/2025**

ÉDITÉ LE 18/11/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/03/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANNECY 1997B00131

Siret : 411 235 229 00035

Code NACE : 2511Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146785342

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146785342

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : SARL PETTINI CHAUDRONNERIE

35 RUE DE LA PLAINE
ZONE INDUSTRIELLE DES GRIVES
74150 MARNIGNY-SAINT-MARCEL

Téléphone : 04 50 64 63 13

Fax : 04 50 64 63 49

Portable : 06 75 83 41 43

Responsabilité légale :

PETTINI DIDIER GÉRANT

Site Internet : www.pettini-chaudronnerie-rumilly.fr

E-mail : contact@pettini-chaudronnerie-rumilly.fr

Effectif moyen : 7 Tranche de classification : EFF2 Chiffre d'affaires H.T. : 936 806 Tranche de classification : CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	6	22/09/2021
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BELLEGARDE
188 ROUTE DE CROIX JEAN JACQUES
CS0013 - CHATILLON EN MICHAILLE
01204 VALSERHONNE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.